

**Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne aval****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Comité syndical du 27 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt sept-mars à vingt heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE**

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
AUBETERRE-sur-DRONNE	M. Jean-Paul LAFRAIS	X		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	X		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD	X		Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY	X		M. Laurent MONTIGAUD		
Commune nouvelle de BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	X		M. Francis BROUANT		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	X		M. Jean-Claude FAURE		
BORS	M. Yves DUPUY	X		M. Pascal BOURDIGEAUD		
BRIE-sous-CHALAIS	M. Olivier RIVALAN			M. Fabrice BORDE		
CHALAIS	M. Joël MOTY	X		M. Marc DUFLOT		
CHÂTIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	X		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE			M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
CURAC	M. Yvon GELINEAU	X		M. Noël GEORGES		
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	X		M. Joël LABROUSSE		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	X		M. Jérôme VRIGNAUD		
LAPRADE	M. Cyril BRARD			M. Jean-Paul CROCHET		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	X		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Christian PONTERY			M. Michel DUBOIS	X	X
MONTIGNAC-le-COQ	M. Damien HERY			M. Alain DESERT		
Commune nouvelle de MONTMOREAU	M. Bernard HERBRETEAU	X		M. Jean Claude CHAUMET		
Ex AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTHAUD			Mme. Myriam HUGUET		
Ex ST AMANT de MONTMOREAU	M. Michel PAUL-HAZARD	X		M. Loïc SEGUIN		
Ex SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO		
Ex SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL					
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	X		M. Régis STEFANIAK		
ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme Géraldine BOUILLON	X		M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	X		M. Jean-François VESSIERE	X	
ROSENAC	M. Jean-Paul GUILLON	X		M. Claude VAUTOUR		
ROUFFIAC	M. Jean-Marie RIBEREAU	X		M. Jean-Pierre VINCANT		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER	X		M. Fabrice GUITARD	X	
SAINT-LAURENT-des-COMBES	M. Christian BOURDIER	X		M. Christophe DAMOUR		
SAINT-MARTIAL	Mme Martine VAN LECKWYCK-CATRY	X		M. Philippe LAGARDE		
SAINT-QUENTIN-de-CHALAIS	M. Alexandre DOUSSAINT			M. Sébastien COUTAND		
SAINT-ROMAIN	M. William RICHARD	X		M. Dominique LE GRELLE		
SAINT-SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole	X		Mme Dominique RICHARDS		

## AR PREFECTURE

016-200060341-20180327-D24\_2018\_DU2703-DE  
Reçu le 09/04/2018

## COMMUNAUTE DE COMMUNES 4 B SUD CHARENTE

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
BROSSAC	M. Jean-Pierre CHARBONNIER			M. Jean-Claude SICAUD		
SAINT-FELIX	Mme Marie-Claire AUBRIT	X		M. Gérard GARON		

## COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE SAINTONGE

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
La BARDE	M. Laurent POINEAU			M. Jean-Michel ROUX		
BOSCANNANT	M. Pierre BORDE	X		M. Guy BORDE		
La GENETOUZE	M. Michel MARTY	X		M. Bernard BERGER		
SAINT-AIGULIN	M. Patrice PELET	X		M. Jean-Pierre GOUZILH		
SAINT-MARTIN-de-COUX	M. Thierry SAUNIER	X		M. Alain FEUILLET		

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA CALI

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
CHAMADELLE	Mme Sophie BLANCHETON	X		M. Gérard MUSSOT	X	
COUSTRAS	M. Michel FOULHOUX	X		Mme Sylvie BOISSEL	X	
Les EGLISOTTES-et-CHALAURES	M. Bernard NADEAU			M. Bernard GUILLEMOT	X	X
Le FIEU	M. Jean-Michel BRUNET			M. Michel VACHER		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	X		M. Jean-Pierre PAREJA		
Les PEINTURES	M. Wilfrid NERI			M. Jean-Paul MUSSET		
SAINT-CHRISTOPHE-de-DOUBLE	M. Alain ARNOUD	X		M. Georges DELABROY		

Date de la convocation : 19 mars 2018 - Quorum : 26

Nbre total de délégués titulaires : 51 - Nbre de délégués titulaires présents : 34

Nbre total de délégués suppléants : 50 - Nbre total de délégués suppléants présents : 6

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 2

Nbre total de pouvoirs : 0

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme Sylvie BOISSEL

Nbre de votants : 36

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, responsable des services et technicien milieux aquatiques,
- M. HOSPITAL Pierre-Antoine, technicien milieux aquatiques,
- M. BONIS Eric, technicien milieux aquatiques et animateur local Natura 2000,
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative.



**OBJET : Adhésion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

**EXPOSE :**

**Le changement de statut de notre établissement au 01/01/2018, entraînant à la même date la fin de son affiliation obligatoire au Centre de Gestion (article 2 du décret n° 85-643 du 26/06/1985), ce qui a pour conséquences :**

- **les instances placées auprès du Centre de gestion (CAP, CT, CT-CHSCT, Comité Médical et Commission de Réforme) ne seront plus compétentes pour examiner nos dossiers** jusqu'à la date de votre éventuelle adhésion volontaire au **Centre de gestion**,
- **nos agents ne seront ni comptabilisés dans les effectifs, ni électeurs, au titre des élections professionnelles relatives à ces instances organisées** par le centre en fin d'année,
- notre changement de statut n'impacte pas l'exécution des conventions établies dans le cadre des services facultatifs du Centre (Service de santé et de prévention des risques professionnels, intérim...). Cependant, **Il convient de procéder à la signature de nouvelles conventions lorsque le nouvel organe délibérant de notre établissement est installé (23 février 2018)** (nouvelle(s) demande (s) d'adhésion à adresser au Centre),
- dans le cas d'une **adhésion au contrat assurance groupe du Centre, (notre cas) des avenants seront à établir dès réception de notre nouveau numéro SIRET**,
- si notre établissement souhaite **s'affilier volontairement au Centre, il conviendra de prendre une délibération** et de leur adresser afin qu'ils puissent lancer la consultation auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés au Centre (soit au plus tard le **31/08/2018** pour une affiliation effective au **01/01/2019**).

**L'affiliation au Centre de Gestion permettra à notre établissement public :**

- Avec financement à partir de cotisations dont le taux global est de 0,89 % soit, le même que lorsque votre établissement était affilié obligatoirement :
  - **de bénéficier des instances qui ont un rôle consultatif** (obligatoire pour les collectivités de les consulter préalablement aux décisions), soit : les Commissions Administratives Paritaires, les commissions consultatives paritaires, le Comité Technique et Comité Technique-C.H.S.C.T, le Comité Médical et la Commission de Réforme ;
  - **de bénéficier d'une assistance juridique statutaire et d'une aide concernant les comptes de droits en matière de retraite** avec la mise à disposition d'un relais «CNRACL» ;
  - le cas échéant, **d'obtenir un remboursement du salaire et des charges salariales correspondant aux autorisations d'absence dans le cadre du droit syndical** (concerne uniquement les collectivités de moins de 50 agents) ;
  - d'obtenir une **aide à la gestion des personnels** ;
  - le cas échéant, de profiter de **l'organisation des sélections professionnelles par le Centre** ;
  - de bénéficier d'une **contribution moins importante en cas de prise en charge par le Centre d'un fonctionnaire momentanément privé d'emplois**.
- Avec paiement d'une contribution complémentaire :
  - d'adhérer au service de Paie à Façon...

AR PREFECTURE

016-200060341-20180327-D24\_2018\_DU2703-DE  
Reçu le 09/04/2018

**RESOLUTION :**

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'adhérer au **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,**
- **De procéder à la signature de toutes nouvelles conventions** et notamment dans le cadre des services facultatifs du Centre (Service de santé et de prévention des risques professionnels, intérim...),
- **DONNE** le pouvoir au Président de signer les pièces concernant les présentes décisions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Joël BONIFACE

